

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL réuni le 03 novembre 2016

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 18  
Conseillers présents : 15  
(+ deux procurations)  
Date de la convocation :  
27 octobre 2016

Sous la présidence de M. Philippe MAS, Maire, et en présence des membres du conseil municipal, à l'exception de M. Claude GANTZER (procuration à Mme Corinne BOLLINGER), de M. Guillaume GERARD et de Mme Esther PETER (procuration à Mme Hikmat ASSEM).

### 3/ Cimetière communal

#### b) Tarifs pour les concessions, cavurnes et le columbarium

Suite aux travaux et à l'aménagement d'un columbarium dans le cimetière, un tarif doit être voté pour l'attribution aux familles d'une case pour y déposer l'urne contenant les cendres du défunt. Il est proposé des durées de 15 et 30 ans, comme pour les concessions.

Les tarifs pour les concessions (cercueils) et les urnes déposées dans une concession ou cavurne ont été votés le 3 décembre 2015 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018. Dans la mesure où de nouveaux tarifs doivent être fixés pour le columbarium, M. le Maire propose aux conseillers de revoir tous les tarifs pour une harmonisation de ces derniers.

Un tableau comparatif des tarifs fixés par les communes voisines est projeté aux conseillers :

#### Tarifs concessions cimetière au 23 septembre 2016

		simple 1x2	double 2x2	Columbarium. case 3/4 urnes	cave urne 4 urnes
<b>ALGOLSHEIM</b>	15 ans	15 €	30 €	450 €	
	30 ans	30 €	60 €	800 €	
<b>BIESHEIM</b>	15 ans	45 €	90 €	230 €	
	30 ans	90 €	180 €	460 €	
<b>COLMAR</b>	15 ans	125 €	simple profondeur	706 €	
		269 €	double profondeur		
	30 ans	----	----	----	
<b>KUNHEIM</b>	15 ans	60 €	120 €	200 €	
	30 ans	150 €	300 €	400 €	
<b>NEUF BRISACH</b>	15 ans	45 €	90 €	750 €	550 €
	30 ans	90 €	180 €	1 500 €	1 100 €

Extrait certifié  
conforme.

Volgelsheim, le  
15 novembre 2016

Le Maire,  
Philippe MAS :



.../...

Certifié exécutoire le 15 novembre 2016

1-2

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL réuni le 03 novembre 2016

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 18  
Conseillers présents : 15  
(+ deux procurations)  
Date de la convocation :  
27 octobre 2016

Sous la présidence de M. Philippe MAS, Maire, et en présence des membres du conseil municipal, à l'exception de M. Claude GANTZER (procuration à Mme Corinne BOLLINGER), de M. Guillaume GERARD et de Mme Esther PETER (procuration à Mme Hikmat ASSEM).

VOGELGRUN	15 ans	gratuit	gratuit	gratuit	
	30 ans	gratuit	gratuit	gratuit	
WOLFGANTZEN	15 ans	35 €	70 €	650 €	
	30 ans	70 €	140 €	1 300 €	
VOLGELSHEIM	15 ans	25 €/50 €	50 €/100 €	250 €	25 €/50 €
	30 ans	50 €/ 100 €	100 €/ 200 €	500 €	50 €/ 100 €

Au vu de ce tableau, M. le Maire propose aux conseillers de doubler (**tarifs en rouge**) les tarifs des concessions et des urnes et de fixer à 250 € et 500 € la mise à disposition d'une case dans le columbarium respectivement pour 15 et 30 ans. Des conseillers proposent que les tarifs du columbarium soient plus élevés eu égard à l'investissement réalisé par la commune : 300 € pour 15 ans et 600 € pour 30 ans.

Les conseillers, après délibération, à l'unanimité,

- **votent** les tarifs suivants jusqu'au 31 décembre 2018 :
  - Concessions simples et urnes/cavurnes de 15 ans : 50 €
  - Concessions simples et urnes /cavurnes de 30 ans : 100 €
  - Concessions doubles de 15 ans : 100 €
  - Concessions doubles de 30 ans : 200 €
  - Columbarium / case de 4 urnes pour 15 ans : 300 €
  - Columbarium / case de 4 urnes pour 30 ans : 600 €
- **décident** que les tarifs seront applicables à compter du 3 novembre 2016 pour toute nouvelle concession ou case dans le columbarium ou urne
- **précisent** que les tarifs seront annexés au règlement du cimetière
- **chargent** M. le Maire ou son représentant de prendre ou signer tout acte ou document y afférent.

Extrait certifié  
conforme.

Volgelsheim, le  
15 novembre 2016

Le Maire,  
Philippe MAS :

